



Communiqué de presse

« Le gouvernement de l'Ontario doit agir », dit le commissaire à l'environnement.

(Toronto, le 29 novembre 2011) Le commissaire à l'environnement de l'Ontario s'inquiète du fait que l'Ontario a perdu de la vitesse dans les jeux environnementaux provinciaux criants.

M. Gord Miller dit dans son rapport annuel de 2010-2011, *Mettre des solutions en œuvre*, qu'il publie aujourd'hui qu'on ne cesse de parler des problèmes comme les changements climatiques, le réacheminement des déchets et la perte de la biodiversité. « Lorsque le temps de faire quelque chose est venu, dit M. Miller, il semble en réalité que les choses ne bougent pas beaucoup. »

Le commissaire à l'environnement de l'Ontario mentionne dans son rapport annuel un certain nombre d'exemples liés au manque d'inertie, notamment :

- Dans le cas des déchets, le ministère de l'Environnement a rédigé quatre rapports et documents de travail différents dans lesquels il décrit les options pour augmenter le taux de réacheminement des déchets dans la province. Par contre, très peu d'actions ont été réalisées sur ce qui devrait être, selon M. Miller, l'une des priorités environnementales du gouvernement.
- En ce qui concerne les espèces en péril, le ministère des Richesses naturelles ne fait pas assez de choses pour les protéger et les rétablir. La plupart des actions du ministère sont devenues des exercices bureaucratiques vides sans avantage tangible sur le terrain pour les espèces en voie de disparition.
- En matière de financement, le gouvernement de l'Ontario a adopté des lois remarquables, comme la *Loi de 2008 sur la protection du lac Simcoe*, la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* ainsi que la *Loi de 2009 sur l'énergie verte*, sauf qu'il n'a pas offert aux ministères des Richesses naturelles et de l'Environnement les ressources supplémentaires nécessaires pour superviser et surveiller les nouvelles lois et couvrir leurs responsabilités de base.
- En ce qui a trait aux Grands Lacs, les longues négociations entre l'Ontario et le gouvernement fédéral menacent de paralyser les progrès d'autres nettoyages, et l'Ontario permet à ses propres outils politiques en vigueur de piétiner. Pendant ce temps, l'administration Obama a promis d'y consacrer 2,2 milliards de dollars en 5 ans.

M. Miller dit que ce manque d'action n'est pas accidentel. Il s'agit précisément de l'objectif de ceux qui critiquent la protection de l'environnement. « Nous répondons aux personnes qui disent qu'ils ne croient pas qu'il y a un problème », dit le Commissaire à l'environnement de l'Ontario, « et nous revenons sur les conclusions de la recherche pour en discuter et tout expliquer de nouveau. De plus, s'il semble que nous fassions des progrès, d'autres voix s'élèvent pour dire que les solutions proposées ne fonctionneront pas ou qu'elles sont trop coûteuses, et la discussion revient de nouveau au point de départ. »

« Nous devons trouver une façon d'agir sur ces enjeux » dit le Commissaire à l'environnement de l'Ontario. « Nous ne nous percevons pas comme un peuple d'inaction et de tergiversations. Pourtant, c'est bien ce qu'un observateur impartial pourrait raisonnablement dire de nous. »

Le commissaire à l'environnement de l'Ontario est nommé par l'Assemblée législative pour agir comme agent de garde environnemental et indépendant pour la province et faire rapport sur les décisions gouvernementales environnementales.

Consultez le rapport complet à l'adresse suivante : <http://www.eco.on.ca>

Communiqués de presse connexes :

Le MEO et le MRN ne peuvent pas s'acquitter de leurs responsabilités de base.

Le gouvernement de l'Ontario néglige les espèces en voie de disparition.

Le gouvernement n'arrive pas à diminuer les déchets en Ontario.

– 30 –

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou planifier une entrevue, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Maria Leung

Coordonnatrice, Communications et Relations externes

Commissaire à l'environnement de l'Ontario

416-325-3371 / 416-819-1673

maria.leung@eco.on.ca

Services en français

Services en français : Jean-Marc Filion (porte-parole pour le commissaire) sera disponible pour des entrevues par téléphone des 11h 705-492-6997.

Le commissaire à l'environnement de l'Ontario est nommé par l'Assemblée législative pour agir comme agent de garde environnemental et indépendant pour la province et faire rapport sur les décisions gouvernementales environnementales.

Also available in English.